

## **OFFRE D'EMPLOI**

# TITRE DU POSTE : DIRECTION – RÉSEAU NATIONAL DE FORMATION EN JUSTICE POSTE À TEMPS PLEIN PERMANENT

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : AU PLUS TARD LE 2 JUIN 2025

L'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de direction du Réseau national de formation en justice (RNFJ).

#### **MANDAT**

Relevant de la présidence-direction générale de l'ACUFC, la directrice ou le directeur du RNFJ a pour mandat de développer et de mettre en œuvre des stratégies visant à promouvoir un accès équitable à la justice dans les deux langues officielles au Canada. Cette personne est également responsable de la coordination des activités du RNFJ et de l'exécution de l'entente de contribution conclue entre l'ACUFC et le ministère de la Justice Canada visant la coordination du Réseau.

## RESPONSABILITÉS

Dans le but d'améliorer l'accès des Canadiennes et des Canadiens aux services juridiques dans la langue officielle de leur choix, la personne titulaire du poste aura pour responsabilités de diriger le RNFJ, de le faire évoluer et d'appuyer ses membres dans l'offre de formations en justice et dans le développement et l'enrichissement d'outils juridiques et jurilinguistiques. À titre de cadre supérieur, le ou la titulaire du poste devra développer, en collaboration avec les membres du RNFJ et des parties prenantes concernées, une vision pancanadienne de l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles et contribuer ainsi à la concrétisation de l'orientation stratégique de l'ACUFC en lien avec le développement et l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire au Canada.

## **TÂCHES PRINCIPALES**

Les principales tâches de la personne titulaire de ce poste sont les suivantes :

- 1. Faciliter la collaboration et l'échange d'informations pertinentes entre les membres du RNFJ et avec les autres parties prenantes pour maintenir la vision collective dans l'exécution des projets visant l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles.
- 2. Articuler et veiller à la mise en œuvre des stratégies collectives entourant l'offre, en français, de formations universitaires et collégiales en droit et justice, de la formation en cours d'emploi et du développement et de l'enrichissement d'outils juridiques et jurilinguistiques en vue d'accroitre l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles au Canada.
- 3. Coordonner les activités de mesure de l'impact collectif du RNFJ sur l'enjeu de l'accès égal à la justice dans les deux langues officielles au Canada.
- 4. Assurer la planification, l'organisation, le développement, la mise en œuvre et le contrôle des plans d'action en vue d'atteindre les objectifs du RNFJ. Cela comprend la gestion des subventions et contributions reçues et la gestion des ressources humaines et matérielles affectées au projet.
- 5. Contribuer à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes concernées en vue d'optimiser la collaboration dans la définition et dans la poursuite d'objectifs communs en matière d'accès égal à la justice dans les deux langues officielles.
- 6. Appuyer le RNFJ et l'ACUFC dans la compréhension des enjeux de l'environnement social, économique et gouvernemental qui pourraient représenter des opportunités ou des défis pour l'atteinte de leurs objectifs.
- 7. Représenter le RNFJ au sein de divers groupes et comités influents œuvrant pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles.
- 8. Mener, au besoin, les analyses quantitatives et qualitatives pertinentes pour appuyer la mise en œuvre des stratégies, des plans d'action et des initiatives du RNFJ.
- 9. Surveiller les risques et obstacles inhérents à la mise en œuvre du projet du RNFJ et apporter les mesures correctives nécessaires en vue d'assurer l'atteinte des objectifs.
- 10. Appuyer les membres du RNFJ dans la mise en œuvre de leurs initiatives, sur demande.
- 11. Élaborer le prochain plan d'action quinquennal 2028-2033 du RNFJ en vue du renouvèlement du projet, en collaboration avec les membres du RNFJ et des parties prenantes concernées.
- 12. Effectuer toutes autres tâches connexes.

#### PROFIL RECHERCHÉ

La personne retenue pour le poste devra posséder la formation et les compétences suivantes :

- 1. Titulaire d'un LL. B. ou d'un J.D.
- 2. Membre en règle d'un barreau canadien.
- Excellente connaissance du système juridique canadien.

- 4. Expérience considérable\* et récente\*\* dans la réalisation de projets de formation et/ou de développement d'outils juridiques et jurilinguistiques.
- 5. Rigueur dans ses écrits.
- 6. Expérience considérable et récente dans l'identification de possibilités de partenariats et d'alliances et dans leur réalisation par le réseautage.
- 7. Expérience considérable dans la prestation de conseils stratégiques et dans la présentation de conclusions et de recommandations.
- 8. Minimum de 5 ans d'expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et la direction d'un programme.
- 9. Excellente connaissance des droits linguistiques au sein du secteur de la justice (Code criminel, *Loi sur le divorce, Loi sur les langues officielles,* etc.).
- 10. Excellente connaissance de la francophonie canadienne en milieu minoritaire, de ses enjeux et de la clientèle servie, et connaissance du secteur postsecondaire.
- 11. Excellente connaissance des enjeux en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles.
- 12. Habileté à décrire en termes simples des situations complexes et à y trouver des solutions efficaces.
- 13. Aptitude à travailler de façon autonome, sous pression, à respecter des échéanciers stricts et à gérer les priorités en travaillant sur plusieurs projets simultanément.
- 14. Maitrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit et excellente connaissance de l'anglais.
- \*L'expérience considérable est définie comme la profondeur et l'étendue de l'expérience normalement associée à l'exercice de ces fonctions pour une période d'environ cinq (5) ans.
- \*\*L'expérience récente est définie comme l'expérience normalement acquise au cours des cinq (5) dernières années.

## RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

L'ACUFC offre pour ce poste les conditions suivantes :

- Échelle salariale en vigueur de 122 474,97 \$ à 138 007,86 \$ par année
- 37,5 heures de travail par semaine
- 4 semaines de vacances par année
- Régime d'assurances collectives
- Régime enregistré d'épargne retraite (REER) collectif
- Paiement des frais de cotisation du Barreau de l'Ontario
- L'ACUFC s'engage également à favoriser le perfectionnement professionnel de son personnel.

- Le personnel de l'ACUFC doit être disponible pour entrer au bureau situé au 223 rue Main, Ottawa, Ontario en tout temps. À l'heure actuelle, les directions doivent être au bureau un minimum d'un jour par semaine et cette pratique est appelée à évoluer.
- Dans le cadre de l'exécution des fonctions habituelles, ce poste exigera certains déplacements au pays ainsi que du travail les soirs et fins de semaine, selon les évènements reliés au mandat.

#### **CANDIDATURE**

Veuillez soumettre votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation obligatoire) au plus tard le vendredi 14 mars à 16 h (heure avancée de l'Est) à l'adresse courriel suivante : sxia@acufc.ca, en indiquant comme objet le titre du poste convoité.

Les personnes candidates retenues pour la prochaine étape de sélection devront être disponibles pour une entrevue à la fin de mars ou au début d'avril 2025. Les entrevues auront lieu préférablement en personne, mais peuvent avoir lieu à distance au besoin.

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour la prochaine étape de sélection. Si une personne est invitée à participer à cette prochaine étape, elle devra nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptation particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité. L'ACUFC souscrit au principe d'équité en matière d'emploi.

## INFORMATION GÉNÉRALE

# À propos de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)

L'ACUFC regroupe 22 collèges et universités œuvrant en contexte francophone minoritaire. Elle vise à accroitre l'accès à l'enseignement postsecondaire en français pour établir un réel continuum de l'éducation en français, de la petite enfance au postsecondaire.

L'ACUFC contribue à la vitalité et à la pérennité de la francophonie canadienne grâce à la représentation stratégique et à la collaboration pour la réalisation d'initiatives structurantes. L'ACUFC renforce les liens entre ses membres dans l'intérêt du développement des communautés francophones en situation minoritaire et de l'avancement du bilinguisme au pays. ACUFC.ca

# À propos du Réseau national de formation en justice (RNFJ)

Le RNFJ regroupe 18 membres, dont des établissements postsecondaires, des centres de jurilinguistique, des organismes communautaires et une institution gouvernementale, qui se consacrent à la formation juridique et au développement de ressources juridiques et jurilinguistiques. Le RNFJ conseille le gouvernement fédéral sur les besoins de formation en français des personnes œuvrant dans les professions de la justice à l'extérieur du Québec. Il vise à promouvoir un accès équitable à la justice dans les deux langues officielles. RNFJ.ca